COUP D'OEIL

Évaluation de l'enseignement

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL | Bureau d'appui et d'innovation pédagogique | Novembre 2023

L'évaluation de l'enseignement à Polytechnique contribue à l'amélioration de la qualité de la formation des personnes étudiantes. Le personnel enseignant de Polytechnique Montréal fait régulièrement évaluer ses cours par les étudiants à l'aide de questionnaires officiels. Les résultats des évaluations de l'enseignement sont confidentiels, mais, outre l'enseignant, un nombre limité de personnes peut y avoir accès dans des circonstances très précises.

La **Politique d'évaluation, d'amélioration et de valorisation de l'enseignement** est disponible sur le site web de Polytechnique Montréal. Consultez la version complète de cette politique pour avoir le fin détail de l'évaluation de l'enseignement à Polytechnique.

Des évaluations pour une amélioration continue

L'évaluation fournit à la personne enseignante de l'information lui permettant d'améliorer son cours et d'identifier les éléments qui aident les étudiantes et les étudiants à apprendre.

Au fil des ans, les évaluations ont aussi une portée administrative pour tout enseignant qui demande une promotion, une permanence ou un renouvellement de contrat.

Fréquence des évaluations

L'évaluation des membres du corps enseignant varie en fonction des titres de chacun et chacune.

Rôle	Fréquence d'évaluation
Professeurs	Chaque cours doit être évalué au moins une fois tous les deux ans
Maitres d'enseignement	Chaque prestation du cours doit être évaluée
Personne chargée de cours	Chaque prestation du cours doit être évaluée
Personne chargée de travaux pratiques et de travaux dirigés	L'évaluation de l'enseignement par les étudiants n'est pas obligatoire, bien qu'elle soit encouragée.

RAPPEL

Les évaluations se font entre la semaine 11 et la semaine 13.

On suggère aux personnes enseignantes de réserver 10 minutes au retour de la première pause d'une de ces séances pour donner le temps aux étudiants et aux étudiantes de remplir le questionnaire et avoir le meilleur taux de réponse possible.

Des retombées parfois invisibles, mais bien réelles

Les données recueillies dans les évaluations offrent un instantané de l'expérience étudiante dans les cours de Polytechnique. En prenant connaissance des résultats de ses évaluations, les membres du corps enseignant perçoivent mieux si le matériel préparé et les conditions d'apprentissage offertes aux personnes étudiantes pendant le trimestre ont eu l'effet escompté.

D'un point de vue pédagogique

La rétroaction des étudiants et des étudiantes n'aura pas d'effet sur leur expérience dans le cours, mais permettra à la personne enseignante :

- de confirmer les stratégies qui aident à apprendre;
- d'identifier ce qui mérite amélioration et de récolter les suggestions d'amélioration au cours;
- de définir des changements possibles à court terme, moyen terme et long terme.

D'un point de vue administratif

Les évaluations de l'enseignement sont l'un des aspects qui entrent en jeu dans les probations et les promotions des personnes enseignantes. Ces personnes sont d'ailleurs invitées à inclure tous les rapports individuels d'évaluation de l'enseignement reçus dans leur dossier de probation ou de promotion.

Le regard étudiant est crucial dans l'évaluation des probations et des promotions. Avec un taux de réponse élevé, il est plus facile d'avoir un portrait juste de la personne enseignante et déterminer son parcours au sein de Polytechnique.

★ ***Pour les personnes enseignantes, c'est l'occasion de se faire dire qu'elles ont bien fait leur travail!***

Accès aux résultats d'évaluations de l'enseignement

Les résultats de l'évaluation de l'enseignement sont une information de nature confidentielle.

Hormis le Bureau d'appui et d'innovation pédagogique (BAIP) qui traite les évaluations de l'enseignement, seule la personne évaluée a accès aux commentaires écrits des étudiants.

Permissions octroyées par le BAIP pour consulter les évaluations

Seul un nombre très circonscrit de personnes, qui jouent un rôle dans l'amélioration de l'enseignement, peuvent avoir accès aux résultats nominatifs d'un membre du corps enseignant.

Le BAIP permet au directeur de département d'obtenir une copie du rapport individuel d'évaluation de l'enseignement de chaque cours donné par une personne chargée de cours qui relève de son département.

Le directeur de département peut partager ces résultats avec la personne responsable du cours concerné.

Sur demande, le BAIP permet aux personnes enseignantes d'accéder aux résultats d'évaluation de l'enseignement des personnes chargées de travaux dirigés, travaux pratiques ou de laboratoire relevant de leur responsabilité.

Délai de livraison des résultats

La personne enseignante a accès à ses résultats globaux six semaines après la remise des notes.
Les personnes suivantes ont accès en priorité à leurs résultats d'évaluation de l'enseignement :

- les membres du corps professoral et les maitres d'enseignement;
- les personnes chargées de cours;
- les personnes chargées de travaux dirigés, de travaux pratiques ou de laboratoire.

Questions ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous référer au personnel du BAIP en écrivant à l'adresse

baip@polymtl.ca